



CDD 1 AN

MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS (H/F)

L'Association Tutélaire des Vosges est une association de type loi 1901 reconnue d'intérêt général en vue de gérer les mesures de protection juridique des personnes majeures.

Votre mission consiste à exercer des mesures juridiques de protection des majeurs, et par conséquent, à gérer les dossiers des personnes protégées et à en assurer le suivi social.

Disponible et motivé et dans le strict respect de la réglementation et des règles de service, vos principales missions seront les suivantes :

- Assurer le suivi social par des rencontres régulières avec les personnes protégées
- Élaborer et gérer le budget avec les personnes protégées
- Protéger les revenus, protéger et valoriser le patrimoine des personnes protégées
- Protéger la personne en fonction du mandat (tutelle, curatelle, curatelle renforcée)
- Développer le réseau social, familial et partenarial
- Être à l'écoute et essayer de créer une relation de confiance avec la personne protégée
- Savoir adapter le projet d'intervention à la situation de la personne
- Représenter l'ATV lors des audiences des juges des tutelles et/ ou auprès de nos différents partenaires, être le garant de ses valeurs associatives et promouvoir positivement son image institutionnelle

Niveau demandé : Bac +3 ou équivalent

Des déplacements fréquents sont à prévoir, d'où la nécessité d'avoir le permis B

Le CNC MJPM est un plus.

Expérience demandée, avec un profil juriste, sociologue, psychologue ou travailleur social.

Poste à pourvoir début novembre 2018.

Adresser CV + lettre de motivation à Association Tutélaire des Vosges, 8 allée des Blanches Croix, 88000 EPINAL ou par mail à c.vincent@atvosges.fr avant le 14 octobre 2018.

Renseignements : Madame VINCENT 06.83.52.82.34